

*L'Ambassadeur de Suisse à Washington, F. Schnyder,
au Secrétaire général du Département politique, P. Micheli¹*

Confidentiel

Washington, 11 mars 1969

Après des discussions techniques en rapport avec la représentation par la Suisse des intérêts américains à Cuba², l'Ambassadeur Fischli a eu l'occasion, au cours d'un entretien³ et d'un déjeuner avec M. Alexis U. Johnson, Under Secretary for Political Affairs au Département d'Etat, d'aborder le sujet plus général des relations entre Cuba et les Etats-Unis.

L'entretien, auquel ont assisté en outre, du côté américain, M. Viron P. Vaky, Acting Assistant Secretary for Inter-American Affairs et M. John F. Fitzgerald, Coordinator of Cuban Affairs, ainsi que le soussigné et M. Andres, chargé

1. Lettre: E2001E#1980/83#1176* (B.24.2). Rédigée par E. Andres. Copie à A. Fischli.

2. Sur la représentation des intérêts américains à Cuba par la Suisse, cf. doc. 7, dodis.ch/33714.

3. Sur d'autres entretiens similaires, cf. la lettre de A. Fischli à L. Mossaz du 12 janvier 1968, dodis.ch/33733.



dans l'Ambassade des intérêts américains, s'est déroulé dans une atmosphère empreinte de cordialité, et M. Johnson a tenu, pour commencer, à exprimer toute la gratitude du gouvernement américain pour l'excellent travail que la Suisse accomplit à Cuba dans le cadre d'une mission souvent délicate et qui demande, par surcroît, une disponibilité de chaque instant.

M. Fischli a alors fait part à M. Johnson du message personnel⁴ que Fidel Castro l'a chargé de transmettre au gouvernement américain, à savoir que le gouvernement cubain, désireux d'établir un dialogue, était disposé à discuter le problème de l'immixtion «étrangère en Amérique latine», ce qui signifie un changement considérable de la politique suivie jusqu'ici par Cuba.

M. Johnson a qualifié cette ouverture cubaine de très intéressante et de «really something new». M. Fischli a pu confirmer à son interlocuteur qu'il s'agissait là d'un désir formel du leader cubain d'entrer en dialogue avec les Américains, et que Fidel Castro attendait une réponse de ces derniers par l'intermédiaire de la Suisse. A ce sujet, notre Ambassadeur à La Havane a pu dire à M. Johnson que le Chef du Département Politique⁵ l'avait autorisé⁶ à prêter son concours dans une affaire qui dépassait le cadre normal de la représentation des intérêts américains à Cuba. M. Johnson déclara que «we certainly will not reject this offer out of hand» et que la chose serait étudiée attentivement. Il fut convenu que le Secrétaire d'Etat en serait informé à temps pour la visite de courtoisie que je devais lui rendre le lendemain avec M. Fischli, mais que nous laissons le soin à M. Rogers d'aborder le sujet s'il le désirait.

M. Rogers, après avoir lui aussi remercié chaleureusement notre pays pour les très grands services que nous rendions dans des circonstances souvent difficiles, se fit répéter par mon collègue ce qui avait été dit à M. Johnson, et dont il avait été informé hier déjà. Après une discussion d'une demi-heure, il autorisa M. Fischli à déclarer au gouvernement cubain⁷ que les Etats-Unis étaient très intéressés par le message qui venait de leur être transmis, qu'ils allaient l'examiner soigneusement et transmettraient leur réponse, le moment venu, par l'entremise de notre Ambassade à La Havane. En attendant, nous pouvions proposer aux Cubains de continuer les discussions techniques, hijackers⁸, réfugiés à Guantanamo, plus tard éventuellement prisonniers américains⁹ etc. En ce qui concerne Guantanamo, problème que Fidel Castro avait quelque peu lié avec celui du détournement d'avions, nous pouvions dire que les Etats-Unis, tout en maintenant le droit d'asile et ne désirant pas construire un mur de Berlin pour empêcher l'entrée de

4. Sur l'entretien entre F. Castro et A. Fischli avant sa visite à Washington, cf. doc. 126, dodis.ch/33715.

5. W. Spühler.

6. Cf. aussi la notice de A. Fischli du 20 mars 1969, dodis.ch/33745.

7. Sur l'entretien avec R. Roa après la visite à Washington, cf. la lettre de A. Fischli à P. Micheli du 18 mars 1969, dodis.ch/33743 et sur d'autres entretiens, cf. la lettre de A. Fischli à P. Micheli du 21 novembre 1969, dodis.ch/33748.

8. Cf. doc. 126, dodis.ch/33715, note 3.

9. Cf. le télégramme N° 246 du Département politique à l'Ambassade de Suisse à La Havane du 11 mars 1969, E 2003-06(-)1982/68 vol. 47 (o.841.921).

314

N° 133 • 11.3.1969

réfugiés dans la base, étaient prêts à examiner toute proposition concrète cubaine tendant à décourager le franchissement illégal de la frontière. Enfin, notre Ambassadeur pouvait faire comprendre que l'issue des discussions techniques ne resterait pas sans influencer les négociations plus amples qui pourraient intervenir plus tard.